

IPEX Rapport annuel

**Rapport de la présidence du Conseil d'IPEX aux secrétaires généraux
des parlements nationaux et du Parlement européen**

**Donné
par M. Harro Semmler
Secrétaire général du Bundestag allemand**

**Réunion des Secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
Varsovie – 6 février 2012**

Point de l'ordre du jour «IPEX»

**Rapport de la présidence du Conseil d'IPEX aux secrétaires généraux
des parlements nationaux et relatif à la désignation d'un nouveau
Conseil d'IPEX**

Madame, Monsieur,

Chers Collègues,

L'année 2011 a été, du point de vue de la présidence, une année riche en événements et en succès pour IPEX. Les membres du Conseil d'IPEX et du Support central y ont contribué de manière importante. Je tiens à remercier les collègues concernés de leur collaboration collégiale !

Le plus grand succès, sans aucun doute, est la mise en service du nouveau site IPEX 2.0, le 1^{er} juillet 2011, après trois ans de travaux intenses de la part du groupe de travail du Conseil d'IPEX. Les représentants des parlements nationaux du Danemark, d'Allemagne, d'Italie, du Portugal, de Suède, de Slovénie, de Grande-Bretagne et du Parlement européen sont parvenus à ce résultat en association étroite avec des correspondants IPEX expérimentés. Le support conséquent en personnel et en moyens techniques de la DG ITEC du Parlement européen a contribué de façon déterminante à ce succès.

**Réunion des Secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
Varsovie – 6 février 2012**

IPEX 2.0 n'est pas seulement une banque de données documentaires. C'est aussi le portail pour un échange interparlementaire diversifié, entre autres sur les questions de subsidiarité et de proportionnalité. Il contient une section d'actualités, où les parlements nationaux peuvent échanger des informations relatives à l'Europe. Autres nouveautés : le calendrier de la coopération interparlementaire, ainsi qu'un forum, protégé par mot de passe. Celui-ci permet d'échanger des informations avant qu'elles ne soient publiquement accessibles sur internet. Accessibilité de l'interface, rapidité, design moderne et navigation dans toutes les langues officielles de l'Union européenne caractérisent ce nouveau site web.

Mais naturellement, un site web ou une banque de données gagne ou perd en qualité selon qu'il met ou non à disposition des informations, données et documents de manière rapide et complète. IPEX répertorie les documents d'information et propositions législatives transmis par les institutions européennes ou par les États membres et auxquels les parlements nationaux ont accès en application du traité de Lisbonne. Sur la base de ces documents, IPEX offre aux parlements nationaux la possibilité de présenter très rapidement et facilement leur avis aux institutions européennes mais avant tout aux autres parlements nationaux. À l'avenir, nous devons, ensemble, assurer plus de cohérence, plus de fiabilité et plus d'informations au sein d'IPEX. C'est la seule façon pour nous de respecter notre obligation de coopération interparlementaire renforcée, telle qu'elle figure à l'article 12 du traité sur l'Union européenne.

En tant que secrétaires généraux, vous soutenez ce travail par l'entremise de votre correspondant IPEX. Mais eux ont aussi besoin pour leur travail des ressources adéquates et d'instructions claires. Ils doivent savoir quelles informations ils doi-

**Réunion des Secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
Varsovie – 6 février 2012**

vent transférer ou consulter sur IPEX. Je me permets de vous rappeler les remarques critiques de la COSAC concernant la responsabilité d'IPEX en tant qu'instrument de l'échange interparlementaire. Dans ses conclusions du 4 octobre 2011, la COSAC réclame la mise à disposition rapide et cohérente d'informations qui doivent avant tout faciliter le travail des députés de nos parlements nationaux. Le Conseil d'IPEX partage cette demande.

Dans mon courrier du 25 janvier 2012, je vous avais transmis le plan d'action adopté par le Conseil d'IPEX, par lequel nous attirions votre attention sur les exigences futures en matière de mise à disposition et de publication d'informations dans la base IPEX. Les conclusions afférentes de la réunion des correspondants IPEX de Ljubljana ont été jointes à ce plan d'action. Je voudrais dès lors vous demander de vérifier si vos correspondants bénéficient des ressources personnelles, techniques et informatiques nécessaires au regard des défis européens. Je voudrais également aborder la question de la qualification des correspondants. IPEX nécessite un réseau de collaborateurs experts de la politique européenne, qui conçoivent concrètement leur rôle comme celui de correspondants de leur parlement. Pour ce faire, ils ont besoin du soutien du monde politique et parlementaire, tout comme, chers Collègues, de votre soutien personnel. Le nouveau site internet IPEX ne pourra être un site de qualité que s'il met à disposition des informations rapides, claires et d'actualité récente sur la discussion des sujets européens dans les parlements nationaux. Là se trouve l'indicateur de l'acceptation et de l'intérêt suscités par la banque de données et le site internet IPEX. Dans cet esprit, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir accorder à l'avenir au soutien d'IPEX une priorité encore plus élevée au sein de votre administration parlementaire.

Il convient de souligner aussi l'importance de l'IPEX Information Officer à Bruxelles pour la collaboration entre les correspondants. En tant que webmaster

**Réunion des Secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
Varsovie – 6 février 2012**

et que rédacteur, il doit endosser la responsabilité de la gestion du nouveau site web et, dans le même temps, être le premier interlocuteur en cas de problème. Depuis avril 2011, le poste a été nouvellement attribué, d'abord pour une période de deux ans, après une procédure étendue d'appel à candidatures et d'obtention d'autorisations, ce processus ayant été mené par le Conseil d'IPEX. L'IPEX Information Officer travaille dans les locaux du Parlement européen et donc à proximité des représentants des parlements nationaux à Bruxelles. Cette proximité géographique facilite la collaboration entre les représentants nationaux et IPEX. Elle permet une exploitation constructive de toutes les ressources personnelles et techniques de l'échange interparlementaire et aide à éviter les doubles tâches. L'importance de l'IPEX Information Officer est également soulignée par la mention de sa fonction, pour la première fois, dans les lignes directrices IPEX. Je vous demande à cet égard de bien vouloir accepter que le futur Conseil d'IPEX puisse effectuer tous les préparatifs concernant l'engagement de l'IPEX Information Officer au-delà de 2012.

Le Bundestag allemand est d'ailleurs prêt à poursuivre sa collaboration au sein du Conseil d'IPEX, mais aussi – en cas de confirmation à la présidence du conseil – à rester pour deux années de plus, après 2012, l'employeur de l'IPEX Information Officer, sur la base de la description du poste actuelle. La question du financement se reposera à nouveau après 2012 lorsque la totalité de la rémunération devra être couverte par les contributions des parlements nationaux. Cela représenterait une augmentation d'environ 1 000 euros de l'actuelle contribution annuelle nationale. Je voudrais toutefois souligner que, ce faisant, IPEX revient au mode de financement qui avait déjà prévalu jusqu'en 2011.

**Réunion des Secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
Varsovie – 6 février 2012**

J'en reviens aux lignes directrices IPEX : depuis un an, nous travaillons à leur révision. Un groupe de travail du Conseil d'IPEX s'est réuni sur le sujet à Varsovie durant l'été 2011. L'objectif était de les adapter aux exigences modernes de la collaboration interparlementaire, à la coopération de plus en plus étroite avec la Commission européenne et aux nouvelles étapes dans l'institutionnalisation de la collaboration avec le Conseil. En outre, les missions des correspondants IPEX ont été concrétisées au regard de l'accroissement de leurs responsabilités, mais aussi de celle des parlements nationaux vis-à-vis d'IPEX. Je vous demande dès lors de confirmer les lignes directrices IPEX dans leur nouvelle version.

La conférence des correspondants IPEX du 25 novembre 2011 à Ljubljana a également été un événement particulier. Je voudrais ici remercier expressément l'Assemblée nationale slovène pour son hospitalité et l'organisation extraordinaire de la rencontre. Toutes les conclusions de cette conférence des correspondants IPEX sont publiées sur le site internet d'IPEX. Malgré la situation financière tendue dans laquelle se trouvent les États membres de l'Union européenne en 2012 également, je demande qu'un parlement national se déclare prêt à accueillir la réunion annuelle des correspondants IPEX en 2012.

Comme je l'ai déjà expliqué, le Bundestag allemand est prêt à participer au Conseil d'IPEX et à poursuivre les tâches incombant à la présidence en 2012 également. Je vous demande à cet égard votre vote. Je serais très heureux de pouvoir saluer à nouveau au sein du Conseil d'IPEX les autres représentantes et représentants de vos administrations parlementaires.

Si le Bundestag devait être confirmé à la présidence du Conseil d'IPEX, je peux vous assurer dès à présent que, forts des expériences acquises au cours de cette

**Réunion des Secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
Varsovie – 6 février 2012**

dernière année dans cette fonction, et grâce à un site internet IPEX moderne et convivial, qui est le plus important de nos instruments communs d'échange interparlementaire quotidien sur les affaires européennes, nous nous engagerons pour la consolidation institutionnelle d'IPEX et que nous chercherons à travailler dans un esprit de collaboration étroite avec vous.

Ensemble, continuons à faire d'IPEX un instrument fiable et indispensable de notre collaboration.

Je vous remercie.